

CULTURE CASH

Argent. La monnaie sonnante et trébuchante est, de très loin, le moyen de paiement le plus prisé des Marocains. Sa particularité : changer de mains sans jamais laisser de trace. Décryptage.



Les Marocains ne jurent que par le cash. Plus que jamais, les billets de 100 et 200 dirhams circulent de main en main. Malgré le développement soutenu, au cours des dernières années, de plusieurs moyens de paiement, notamment électronique, la culture du cash reste encore très ancrée dans les habitudes de consommation. « L'engouement pour le cash est essentiellement dû à l'ampleur de l'éco-

nomie souterraine et à des habitudes favorisées par une acceptabilité réduite de la carte bancaire, notamment dans les commerces de proximité, sans oublier que tous les échanges entre particuliers se font exclusivement en cash », explique Mohamed Horani, PDG de Hightech Payment Systems (HPS). Une réalité qui n'arrange en rien les tensions sur les liquidités des banques, essentiellement au cours des périodes de forte

circulation d'argent liquide lors des fêtes, des vacances ou en fin d'année.

Ça coûte plus cher

Même si les transactions en argent liquide sont a priori exemptes de frais, elles ont cependant un coût. « Près de 15% des coûts de gestion des moyens de paiement concernent le traitement de l'argent liquide », affirme une source bancaire. Même son de cloche du côté de Moha-

med Horani : « En dépit de la gratuité de l'utilisation du cash, les coûts des moyens de paiement imputables à la monnaie fiduciaire sont 5 à 10 fois plus élevés par rapport à ceux des moyens de paiement électronique ». Et ce coût ne risque pas de baisser de sitôt vu la constante croissance de la circulation fiduciaire au Maroc. Entre 2008 et 2013, elle a connu une progression moyenne annuelle de l'ordre de 6,5%, selon Bank Al-Ma-

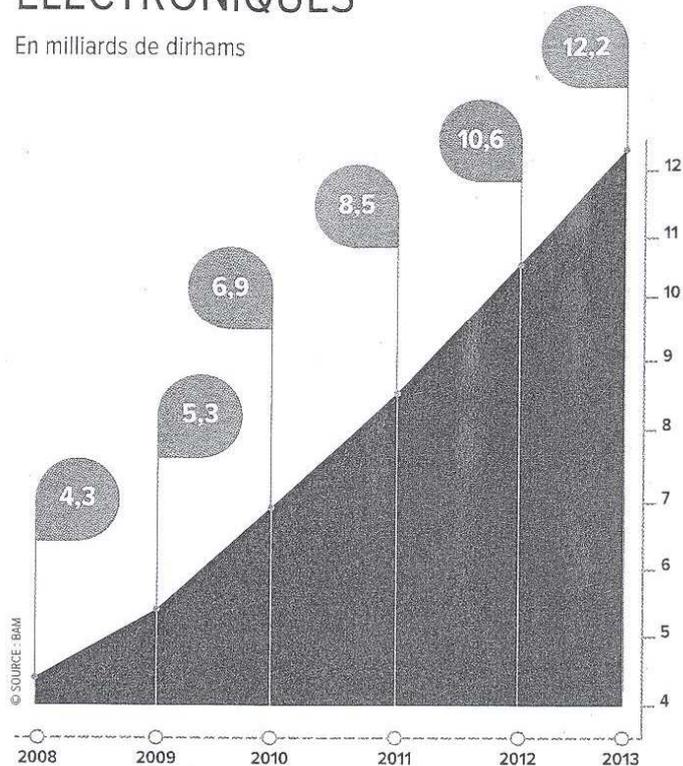
ghrib. « Cette évolution s'explique par la persistance d'un recours important des agents économiques à l'utilisation des billets dans leurs transactions, en dépit du développement de la bancarisation et de l'accès à d'autres moyens de paiement », souligne Bank Al-Maghrib. L'année dernière, pas moins de 1,28 milliard de billets de banque ont été échangés sur le marché marocain.

Un manque de confiance

Si l'agent économique marocain est aussi attaché au cash, « c'est parce que sa confiance dans le système bancaire n'est pas monnaie courante. Cela s'explique notamment par le niveau d'instruction ou l'argument religieux », relève Larbi Jaïdi, économiste. Mohamed Horani abonde dans le même sens : « Le cash a l'avantage d'être accepté universellement et de garantir la confidentialité des transactions et la protection de la vie privée ». Éviter toute traçabilité et comptabilisation des transactions devient dans ce sens la règle pour certaines personnes physiques ou morales qui veulent échapper au fisc ou exercer une activité illégale en toute impunité. D'où le manque à gagner pour l'Etat, estimé à plusieurs milliards de dirhams. La solution ? « Rétablir une relation de confiance au sein de la société entre toutes les parties prenantes qui agissent dans ces transactions. La confiance veut dire que le fisc n'a pas nécessairement une fonction de sanction », note Larbi Jaïdi. Autre facteur déterminant, la couverture territoriale des banques. Même s'il a connu un développement important au cours des dernières années, le nombre de guichets et de comptes bancaires par personne reste faible en comparaison avec d'autres pays plus développés. « L'inclusion

EVOLUTION DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

En milliards de dirhams



Entre 2008 et 2013, les paiements électroniques ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 23,3%, pour un nombre moyen de transactions de 16,7 millions sur la période.

financière permet de donner des réponses adaptées aux besoins des populations dans les pays en développement, notamment en favorisant l'accès à une gamme complète de services financiers abordables »,

La circulation fiduciaire progresse en moyenne de 6,5% par an

signale Mohamed Touhami El Ouazzani, directeur général de Visa pour le Maroc, l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ceci comprend aussi bien l'accès au crédit qu'aux comptes d'épargne, mais également aux produits d'assurance et à la capacité de

transférer et de recevoir des fonds à des coûts abordables. Car l'attachement au cash contribue largement à maintenir l'épargne d'une grande tranche de la population marocaine en dehors du circuit bancaire. Un manque à gagner pour le pays, surtout en cette période de grandes tensions sur les liquidités et sur les caisses de l'Etat.

E-paiement, la solution ?

Pour Bank Al-Maghrib, l'augmentation des moyens scripturaux de paiement fait diminuer de facto le niveau de circulation du cash dans le volume global des transactions. Cela ne peut avoir, d'ailleurs, que des effets positifs sur l'économie marocaine, qui

profiterait d'un climat marqué par la transparence et la traçabilité de l'ensemble des transactions opérées. Le paiement électronique est souvent présenté, par les opérateurs de ce secteur, comme « la solution miracle », pour remédier à la prolifération du marché noir et du blanchiment d'argent. « Le Maroc a tout à gagner en développant le paiement électronique à l'instar de tous les pays du monde. Le développement du paiement électronique ne peut que favoriser la croissance du marché intérieur, principal moteur de croissance de notre économie. La manipulation du cash pénalise lourdement la productivité », relève le PDG de HPS. Il en est de même pour le commerce électronique ou le paiement en ligne des factures ou des impôts et taxes. En matière de traçabilité, les instruments de paiement électronique présentent également de nombreux avantages et une grande facilité d'utilisation. Pour l'instant, alors que le paiement par carte chez les commerçants croît à un taux annuel à deux chiffres, la part des retraits cash dans les transactions électroniques reste très élevée et dépasse les 93%. Un constat confirmé par l'institut d'émission qui affirme que « les retraits d'espèces continuent de représenter l'essentiel des opérations effectuées par le biais des cartes bancaires ». Le nombre de retraits effectués au Maroc par des cartes émises ou gérées par les établissements de crédit a atteint l'année dernière 199,4 millions d'opérations, correspondant à une valeur cumulée de près de 169 milliards de dirhams. Toute une logistique bancaire pour ne renforcer finalement que la circulation de l'argent liquide. ■

BTISSAM ZEJLY @bzejlly